

souffert dans le passé. J'aimerais que le ministre nous dise si les négociations ont effectivement commencé.

Une autre recommandation demandait que tous les paliers de gouvernement collaborent pour tenir les pêcheurs au courant des activités de l'Office. J'appuie cette recommandation et il importe, je pense, que des efforts de ce genre soient faits par le gouvernement et par le nouvel Office. En me basant sur ce que je sais de la Saskatchewan et en tant que partisan du parti politique qui, le premier, a coordonné la commercialisation dans l'industrie de la pêche, je pense pouvoir dire qu'une des choses que nous a apprises l'expérience a été la nécessité d'intensifier nos efforts en vue d'informer les personnes intéressées des avantages des mesures prises.

La Commission a, d'autre part, recommandé que la recherche sur le poisson d'eau douce et les produits dérivés soit poursuivie et accrue lorsque cela est souhaitable. A mon avis, cette expansion est nécessaire. Le rapport parle aussi de certaines infections qui ont porté atteinte à la qualité de notre poisson.

Enfin, on a recommandé que l'ouverture et la clôture de la saison de pêche dans les lacs soient fixées conjointement par les gouvernements en cause, afin de faciliter la coordination de l'offre et de la demande. Je remarque, d'après les premières observations du ministre, qu'on semble avoir décidé de laisser cette décision aux provinces. Je comprends que l'acceptation de la recommandation aurait pu entraîner des négociations avec les provinces; le gouvernement fédéral a peut-être décidé de tenter d'obtenir les résultats voulus par collaboration volontaire plutôt qu'en en prenant l'initiative. Néanmoins, cet aspect m'inquiète vu que la Commission a spécifiquement fait allusion à la coordination de l'offre et de la demande dans ce contexte. Il me semble qu'on devrait accorder plus d'attention à cet aspect de la question, et je saurais gré au ministre de nous faire part de ses observations à ce sujet.

Je termine en répétant que nous accueillons cette mesure avec joie. Elle ne résoudra pas automatiquement les problèmes auxquels l'industrie de la pêche fait face. Lorsque l'Office aura acquis une certaine expérience, il y aura sûrement lieu pour lui d'étendre son activité. J'espère de tout cœur que son travail profitera au peuple canadien.

[M. Burton.]

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêcheries): Il va sans dire que j'appuie cette mesure. *(Applaudissements)*

J'appuierais n'importe quelle mesure qui, en plus d'aider à stabiliser l'industrie de la pêche aiderait à accroître les revenus des pêcheurs.

Pour ce qui est des pêcheurs des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest, il faut une méthode spéciale, qui consisterait à alimenter le marché américain à partir d'un comptoir central. Cela permettrait de mettre l'industrie en meilleure posture et d'accroître les profits des pêcheurs. En d'autres mots, ce bill et l'Office qu'il permettra de créer renforceront notre position marchande sur le marché américain; ils nous permettront de simplifier le processus de fabrication et de transport des produits dérivés du poisson, d'accroître les profits des pêcheurs et de leur assurer un meilleur prix pour leur poisson.

Je ne pense pas que nous devions nous borner à cette seule méthode. Elle ne convient certes pas à tout le Canada. On a fait valoir que cette mesure pour le moment tout au moins, sera appliquée dans le Nord-Ouest de l'Ontario, dans les Prairies, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Elle ne vise pas tout l'Ontario, ni la pêche dans le lac Érié, par exemple, où les prises de perche sont de plus en plus abondantes depuis quelques années. Cette pêche est devenue plus fructueuse grâce à l'entreprise privée, et cette réussite découle en partie du fait qu'on a mis au point des mécanismes de vente en gros et au détail aux États-Unis, de l'emploi de marques de commerce, et ainsi de suite.

● (8.40 p.m.)

La pêche a, de temps à autre, accusé un excédent, mais d'ici quelques années l'offre ne suffira pas à la demande du marché, je crois. Il arrivera un moment, à mon avis, où le poisson au lieu d'être abondant ne suffira pas à la demande. En d'autres mots, les perspectives à long terme sont excellentes, mais il nous faut traverser une période de transition qui peut durer cinq, même dix ans, et recourir à divers expédients pour améliorer notre position de négociation.

Dernièrement, le prix du marché américain est demeuré à peu près constant ou a légèrement augmenté; il n'a certainement pas baissé. Par contre, le revenu du pêcheur canadien—surtout pour le poisson d'eau salée, a réellement diminué au même moment. L'industrie a, en général, réussi à maintenir les